

## ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 31 AOUT

## L'INSTITUTEUR

On s'occupe beaucoup d'un livre qui vient de paraître sous ce titre : *L'Instituteur*, par Th. Chéze.

C'est un roman dont la fable insignifiante d'ailleurs est écrite dans le style mis à la mode par M. Zola et par l'école naturaliste. Ce n'est donc pas au point de vue littéraire que ce livre mérite d'arrêter l'attention. Mais voici où git l'intérêt : M. Chéze est un ancien instituteur primaire et son ouvrage a tout l'air d'une autobiographie, arrangée, bien entendu, comme a pu l'être le *David Copperfield* de Dickens.

M. Chéze fait une effroyable peinture de la vie et des mœurs des instituteurs primaires et aussi des conditions de leur existence.

Il nous représente ses collègues comme des ivrognes, il nous les montre vautrés dans de crapuleuses orgies, brutaux avec les élèves, soucieux avant tout d'esquiver le plus possible de leurs obligations professionnelles.

Des citations, il ne faut guère y penser : le français de l'ex-instituteur dans les mots brave l'honnêteté, et il doit encore plus aux romans de M. Zola qu'aux manuels de M. Compayré. Peut-on l'en féliciter ?

Que le tableau soit fort poussé au noir, nous n'en doutons pas et nous nous refusons à croire que le corps des instituteurs primaires soit dans son ensemble la collection d'individus abjects que nous dépeint M. Chéze.

Cependant il faut admettre que si M. Chéze a exagéré, du moins il n'a pas menti. Nous avons pour garant un journaliste très favorable aux instituteurs à raison de leur caractère laïque et en haine des instituteurs congréganistes : nous voulons parler de M. Francisque Sarcey qui paraît avoir été très frappé du livre de M. Chéze et qui écrit à ce sujet :

« M. Chéze fait de notre enseignement primaire un tableau vraiment effroyable. Il est clair que tout cela est massif ; on sent pourtant dans ces peintures amères un fond de vérité. Il a vu ce qu'il décrit. On n'invente pas ces choses-là. »

Mais dans le même ordre d'idées, nous recueillons un témoignage encore plus grave : ce sont les plaintes que fait entendre un inspecteur d'académie de la Gironde dans un rapport adressé au Conseil général de ce département.

« Les jours de sortie, dit ce fonctionnaire en parlant des élèves de l'école normale d'instituteurs, ces jeunes gens ne recherchent aucun délassément d'une nature un peu élevée et ne s'observent ni dans leur langage, ni dans leur tenue. Tout en conservant leur rusticité naturelle, ils sont exposés à prendre l'habitude des plaisirs malsains et bruyants. »

Voilà une confirmation assez inattendue des accusations portées par M. Chéze contre ses collègues. Il est évident qu'il y a là un état de choses que l'on dissimule le plus possible et qui rend à la fois vraisemblable la terrible phrase de M. Chéze sur les scandales que l'on cache à grand peine, aidé par les complaisan-

ces achetées par une magistrature hypocrite ». Et précieux cet aveu que l'indignation arrache à un des instituteurs mis en scène : « C'est idiot de tomber à bras raccourcis sur les frères ! aujourd'hui c'est la mode. Tous les scandales que l'on cache chez nous, on les étale chez eux ! »

Et que l'on se garde de prendre l'auteur de *L'Instituteur* pour un républicain repent : le héros, dans lequel il s'est évidemment représenté, marche à l'avant-garde de l'armée socialiste avec la haine de l'idée de patrie ; et cependant, athée et matérialiste, l'œuvre de la laïcisation l'épouvante : « On a beau douter, s'écrie-t-il, interroger sa conscience avec trouble, hésiter devant le Pour et reculer devant le Contre, ne pas croire même, on est pourtant forcé de convenir que le reste valait mieux, cent fois mieux, certes. Ce n'était vraiment pas la peine de le jeter à la voirie, ce crucifié dont on eut pu faire le symbole d'une humanité rouverte... »

Mais où l'auteur peut être cru sans réserve c'est dans la peinture qu'il nous fait des conditions d'existence de l'instituteur. Nous l'aimons mieux quand il plaide pour ses collègues que quand il nous révèle leurs turpitudes en les exagérant, nous voulons le croire.

Insuffisance du traitement, surcharge de travail, esclavage sous le directeur exigeant, épeurement devant le despotisme de l'inspecteur, constants dénis de justice, destitutions inévitables, ici, on le sent, tout est vrai.

Voilà donc ce que la République a fait pour cette foule de malheureux jeunes gens qu'elle a détournés, modestes mais honorables, pour les lancer en les leurrant dans la carrière de l'enseignement. Après tant de promesses solennelles, après un gaspillage d'argent prodigieux, à quel résultat est-on parvenu ? à faire les grossiers nocours dont se plaint dans son langage fleuri M. l'inspecteur d'académie de la Gironde et que nous montre M. Chéze, ou des hommes aigris poussant des cris de révolte comme l'auteur exaspéré de *L'Instituteur*.

## LES GRANDES MANŒUVRES

Les grandes manœuvres qui vont avoir lieu dans l'Est, entre Troyes, Chaumont et Vitry-le-François, auront une importance capitale. Plus de 400,000 hommes vont être réunis. Le commandant en chef des troupes sera le général Saussier, généralissime désigné en cas de guerre ; les chefs des deux armées en présence seront deux inspecteurs d'armée, le général de Galliffet et le général Davout, duc d'Auërstaedt.

A l'étranger, on s'appête à suivre avec le plus grand intérêt les phases de cette importante démonstration militaire.

En Angleterre, on commence à parler beaucoup de cette mobilisation partielle. Les commentaires déjà publiés dans la presse montrent l'importance que l'on y attache dans les cercles officiels.

En Allemagne, l'attention est plus éveillée encore. On assure que le grand état-major allemand considère ces manœuvres comme une sorte de répétition générale d'une guerre fran-

co-allemande, en raison du choix de la région, des corps d'armée qui y prendront part et des généraux qui commanderont.

On dit même qu'en raison de l'importance attachée par le grand état-major allemand à ces exercices, il enverra en mission un certain nombre d'officiers qui, sous l'aspect de curieux, de photographes, de reporters, etc., feront toutes les observations possibles sur les qualités et les défauts qui se révéleraient dans l'armée française et notamment dans le commandement, au cours des opérations.

En présence de ces révélations, comment ne pas trembler quand on voit les indications minutieuses données par la presse sur l'organisation des différents corps de troupes, la valeur et la capacité des généraux.

M. de Moltke n'avoue-t-il pas, lui aussi, dans les Mémoires qui viennent d'être publiés, qu'il avait trouvé les principaux renseignements dont il avait besoin sur l'ennemi, c'est-à-dire sur nos soldats, dans nos propres journaux.

Tous les grands journaux vont s'empressez d'envoyer des reporters à l'armée de l'Est, et chacun d'eux aura à cœur de devancer son voisin en commettant le plus d'indiscrétions possibles. N'y a-t-il pas pourtant un devoir de patriotisme à se taire et ne devrait-on pas sacrifier la curiosité publique à l'intérêt supérieur de la défense ?

Dès hier nous remarquons dans un journal de Paris une critique sur la formation des bataillons de guerre. Ce correspondant écrivait qu'il avait compté le nombre des hommes portés sur les feuilles de cantonnement et que les bataillons qui devaient compter 800 hommes en comptaient à peine 500. Il en concluait que le chiffre réel des troupes engagées serait bien moindre en réalité que celui qu'on annonce.

Pourquoi livrer ces critiques au public ? Si elles sont fausses, c'est un crime de les donner comme vraies ; si elles sont vraies, c'est une raison de plus pour les cacher.

N'oublions pas que les Allemands manœuvrent aussi eux en Alsace, à quelques pas de la frontière, si près même qu'il a fallu songer à ne pas découvrir les forts des environs de Belfort ; l'armée prussienne sera en effet à 3 kilomètres à peine.

La place, dégarnie par le départ des régiments pour les grandes manœuvres, a été réoccupée par l'artillerie de campagne, qui ne va pas aux manœuvres.

Gageons que nous ne trouverons point dans les journaux allemands de détails techniques, d'appréciations plus ou moins compétentes et surtout de critiques spéciales sur les corps d'armée qui vont manœuvrer en Alsace. Pourquoi n'observerions-nous pas la même discrétion ?  
Barth. POCQUET.

## INFORMATIONS

## UNE DROLE DE RÉPUBLIQUE

Ce n'est pas nous qui nous permettons de qualifier aussi légèrement le régime actuel, c'est... la *Lanterne*.

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
3, place de la Bourse

La feuille richéenne s'indigne de la disparition des principes démocratiques.

« Depuis un certain temps, sur les ordres du général Brugère, tout le personnel de la présidence de la République ne peut parler à M. Carnot sans le saluer d'abord du titre d'Excellence.

» C'est égal ! on est en train de nous faire une drôle de République. Méfiez-vous de l'Excellence, monsieur le Président ! »

Ce qui indigné la *Lanterne* ne nous étonne pas le moins du monde.

Suivant le mot si juste de M. Jules Simon, « il n'y a pas de courtisans pareils aux républicains, quand ils s'y mettent » — et il ne demandent qu'à s'y mettre.

Ce qui tient tout simplement à ce que la République est le régime de la plus fausse et de la plus menteuse démocratie, le plus dur aux pauvres gens, le plus plat envers les forts et les puissants.

On peut sourire de l'Excellence de M. Carnot ; il est puéril de s'en étonner. Quant à l'indignation, il vaut mieux la réserver pour des causes plus sérieuses, et elles ne manquent pas sous un régime que, à l'inverse de la *Lanterne*, nous ne trouvons pas drôle du tout.

## ÉCONOMIES MINISTÉRIELLES

« Le ministre des travaux publics achève une tournée d'inspection dans les ports de pêche », nous apprend un journal républicain. M. Yves Guyot, confirme le *Phare de la Loire*, « voyage avec sa famille, et est accompagné dans cette excursion par M. Cosmas-Dumenez, député de Pont-Labbé, et M. Sigismond Lacroix, ancien député de Paris. »

Qui paie les frais d'inspection et de ce voyage en famille, avec escorte d'amis, sur le *Baliseur n° 3* ?

Certains affirment que ce sont les contribuables ? S'il en est ainsi, la carte à payer, en fin d'exercice, de toutes les inaugurations et inspections de M. Yves Guyot, surtout si la famille et les amis voyagent aux frais de l'Etat, nécessitera un crédit supplémentaire. La majorité ne le refusera certainement pas.

## NOUVELLES DU TONKIN

Le *Natal*, courrier postal de Chine, arrivé il y a deux jours, amène quarante-huit marins de la *Triomphante* et de la *Vipère*, de la division de l'Extrême-Orient, et de nombreux passagers. Ce courrier nous apporte les nouvelles suivantes :

Pour être éparpillées, les bandes chinoises sont loin d'avoir désarmé ; elles opèrent sur des points plus nombreux et avec une audace toujours plus grande ; elles ont pillé de nombreux villages et désolent la région des sept pagodes. Sur d'autres points, elles ont été mises en fuite. A Yenar, on a exécuté trente pirates d'un coup.

La bande de Lunky, forte de mille hommes, vient de rentrer en Chine et a fait savoir à tous les villages qu'elle devait traverser qu'ils auraient à tenir des vivres prêts sur son passage. L'un d'eux n'ayant pas obéi a été mis à sac, il est pourtant dans nos possessions, mais le manque de troupes avait laissé toute cette ré-

gion dégarinée. Dans la province de Son-Tay, les razzias de bétail se multiplient. La situation est donc à peu près la même.

## REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 30 août 1891.

La dernière semaine a été, au point de vue des transactions, une des plus nulles que nous ayons à signaler depuis quelque temps. Toutefois, il est vrai de dire que la fermeté des cours a été la note dominante du marché, aussi bien sur les rentes que sur l'ensemble des valeurs.

Le 3 0/0 se retrouve en légère avance à 93.45 avec d'excellentes tendances à la veille de la liquidation de fin de mois. Le 4 1/2 0/0 reste à 105.10.

Par contre l'Italien est en baisse sensible à 90.25. Le syndicat étranger qui s'est donné pour mission d'exploiter l'épargne française en essayant de relever les cours de la rente italienne, nous semble avoir bien mal choisi son moment pour tenter pareille aventure. La détresse augmente chaque jour dans ce malheureux pays; les journaux italiens eux-mêmes se font l'écho des craintes générales qu'inspire la situation financière de la péninsule.

Les variations des cours ont été très limitées sur le marché des sociétés de crédit. Du reste, les grandes institutions se préparent pour la prochaine campagne d'affaires, et les prix auxquels se trouvent cotées leurs actions n'ont pas pour le moment une grande signification.

La Banque de Paris ne s'est pas sensiblement écartée des cours précédents et reste à 757.50. Son attention est en grande partie portée pour l'instant sur les négociations relatives à la réorganisation des Chemins Portugais. De gros intérêts français sont engagés dans cette entreprise.

La Société Générale est restée stationnaire à 482.50. Cette société est bien placée pour profiter de la création considérable du papier escomptable que va nécessiter en fin d'année le déficit de la récolte.

La Banque d'Escompte se tient très ferme à 450, cours d'attente qui sera prochainement dépassé.

Le Crédit Foncier reste à 1,253.25.

Le Comptoir National d'Escompte est demandé à 551.25. La publication du bilan au 31 juillet dernier atteste la marche normale de ses affaires.

Le Crédit Mobilier est soutenu aux environs de 330. Il est question d'apporter d'avantageuses modifications au capital social.

L'augmentation sans cesse croissante de ses prêts hypothécaires permet de se rendre compte de la place importante que le Crédit Foncier de Tunisie a su prendre en peu de temps dans la régence.

Les actions des Immeubles de France valent 481. Dès la reprise des affaires il faut s'attendre à les voir atteindre rapidement le cours de 500, qui sera le point de départ d'une hausse plus importante. Quant aux obligations cotées aujourd'hui 390, elle dépasseront facilement le cours de 400, en raison des garanties dont elles sont entourées et des chances de remboursement à 4,000 fr. dont elles profitent tous les trois mois.

Aux cours actuels, les obligations de Portorico représentent un placement de plus de 5 0/0.

On détachera le 1<sup>er</sup> octobre prochain un coupon semestriel de 7.50 sur les obligations de première hypothèque 3 0/0 des chemins de fer de Linarès à Almería.

Les actions des charbonnages de l'Uruguay sont cotées 270.

Les obligations des Chemins Economiques à 415 ont des tendances à se rapprocher des prix des titres similaires des grandes Compagnies. Ces bonnes dispositions se justifient par les recettes de 1890 qui se sont élevées à 882,812 fr. et s'annoncent comme devant être supérieures pour l'exercice en cours.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LES OFFICIERS ÉTRANGERS AUX MANŒUVRES

Voici les noms des officiers étrangers qui assisteront aux manœuvres :

**Allemagne.** — L'attaché militaire à l'ambassade capitaine de Fuucke et le capitaine baron de Susskind;

**Angleterre.** — L'attaché militaire à l'ambassade, colonel Reginald Talbot;

**Autriche-Hongrie.** — Le major d'état-major Géza-de-Silvinyi, attaché militaire; M. Frédéric Bolak de Murzsprung, capitaine d'état-major;

**Espagne.** — L'attaché militaire d'ambassade commandant marquis de Valcarlos;

**Etats-Unis.** — Capitaine H. D. Borup, attaché militaire à la légation;

**Italie.** — L'attaché militaire d'ambassade Panissardi, major d'état-major;

**Portugal.** — L'attaché militaire près la légation vicomte de Pernes, colonel d'état-major;

**Roumanie.** — Capitaine Ghyka, du grand état-major;

**Russie.** — Le général major Baron Fréedricks;

**Suède et Norvège.** — M. Axel-Otto-Frédéric von Arbin, capitaine d'état-major, attaché à la légation de Paris;

**Belgique.** — M. Brewer (Richard-François-Jules), général-major;

**Danemark.** — Le colonel Tobiesen, chef de l'Ecole militaire;

**Grèce.** — Le colonel Smolenitz, commandant le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie;

**Japon.** — L'attaché militaire près la légation commandant Ikeda;

**Pays-Bas.** — Le capitaine instructeur du 3<sup>e</sup> régiment de hussards baron von Bel Capelen.

**Serbie.** — Le commandant d'état-major Bogidar Yankowitch;

**Suisse.** — Le colonel Keller, chef d'état-major général; le lieutenant-colonel Courvoisier, commandant le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Les officiers français chargés de se mettre en rapport avec les officiers étrangers qui suivront les grandes manœuvres viennent d'être désignés.

C'est sous les ordres du colonel de Sancy et sous sa haute direction que la mission opérera.

Elle se composera du capitaine de Margerie, de l'état-major général de l'armée, assisté des

lieutenants Carnot et de Cholet, pour tout ce qui touche au logement et à la table des officiers étrangers.

C'est le capitaine Thétard, écuyer à l'Ecole de guerre, qui s'occupera de tout ce qui concerne les montures.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

### Exposition de Saumur

Dans sa dernière réunion, la Commission de l'Exposition a décidé que les cartes permanentes, qui sont dès aujourd'hui en vente chez M. Eng. Coutard, place Dupetit-Thouars, au prix de 40 francs, donneront droit à 20 numéros pour la Tombola.

Les travaux de l'Exposition ont été poussés avec la plus grande activité et disons aussi avec un goût qui fait honneur aux ouvriers qui se sont chargés des travaux.

La décoration du Manège fait le meilleur effet. Il ne manque plus que les installations. Les places sont prêtes, et tout est laissé à la disposition de MM. les Exposants, qui n'ont qu'à se mettre à l'œuvre et à se hâter de placer et décorer leurs vitrines.

### UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Continuation du Concours public de tir :

Judi 3 septembre, au siège de la Société, de 9 h. à 11 h. du matin et de 4 h. à 4 h. du soir.

Samedi 5 septembre, au siège de la Société, de 1 h. à 4 h. du soir.

Dimanche 6 septembre, au Stand de l'Ecole de cavalerie, de 9 h. à 11 h. du matin (au lieu de 4 h. à 4 h. du soir porté sur les programmes, en raison de la fête des pompiers).

En dehors des jours et heures indiqués ci-dessus, le stand de la Société sera ouvert tous les jours de la semaine ou dimanches jusqu'au 17 septembre, jour de la clôture, et chaque tireur y pourra faire ses séries de concours à la condition formelle de la présence d'un membre de la commission faisant fonction de greffier.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

### La promotion des élèves-officiers de Saumur

La promotion des sous-officiers élèves officiers qui va entrer à Saumur comporte 4 adjoints, 31 maréchaux-des-logis-chefs et 38 simples maréchaux-des-logis ou fourriers.

Beaucoup de généraux inspecteurs voudraient ne voir arriver à l'épaulette que des sous-officiers ayant administré un escadron.

Malheureusement l'encombrement des cadres en rengagés commence à se faire sentir et fait ajourner le galon de maréchal-des-logis-chef pour d'excellents sous-officiers de peloton. Trois maréchaux-des-logis sont en tête de la promotion et promettent de lui faire honneur.

Certains régiments n'ont pas depuis deux ou trois ans un seul candidat admis. Affaire de commandement, de garnison, d'engagements volontaires et de composition des contingents. Le Ministre ne veut que surveiller le commandement des régiments où les engagés volontaires ne se portent pas de préférence et compenser ce déficit intellectuel par l'envoi d'un contingent de choix avec la classe 1890.

(Progrès militaire.)

Parmi les admissions à l'Ecole de Saumur, dit le *Figaro*, nous remarquons celle de M. Robert Nicolini, maréchal-des-logis-chef au 7<sup>e</sup> dragons et fils du ténor Ernest Nicolini.

### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Louis Bernier, tailleur de pierres, et Alexandrine-Julie-Louise David, chapeletière, tous deux de Saumur.

François-Julien Jacquelin, cavalier à la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte, et Léontine-Albertine Aubert, tous deux de Saumur.

Michel d'Alexandry d'Orengiani, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment de dragons, à l'Ecole de Saumur, et Jeanne-Pauline Lemercier de Nerville, sans profession, de Clermont (Oise).

### M. GUSTAVE LELONG

Nous lisons dans le *Ralliement* :

« Malgré le démenti, publié par les autres journaux, donné à la nouvelle que nous avons annoncée, nous croyons pouvoir affirmer que M. Gustave Lelong est nommé directeur du Conservatoire de Bordeaux.

» C'est, paraît-il, M. David, le nouveau directeur, qui dirigera l'orchestre... provisoirement. »

### ARRIVÉE DES BLÉS ÉTRANGERS

Nos cultivateurs s'étonnent parfois que le cours des blés baisse au moment même où ils constatent que la récolte chez eux donne de grandes déceptions, comme cette année, par exemple.

Il n'y a rien d'étonnant à cela, quand on voit la quantité énorme de blé importée dans le seul port du Havre dans la journée du 13 août courant.

A cette date, en effet, il est entré dans le port 12 navires, contenant ensemble 511,766 sacs de blé, plus 49,434 quintaux de farine.

Voilà, en deux mots, l'explication des fluctuations importantes des cours survenues sur le marché français depuis quelques mois.

## OBEISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Novembre s'achevait, Nice était déjà en fête avec ses bruyants plaisirs. Marcelle, qui, jeune fille, s'était crue mondaine, ne songeait guère au monde. Son bonheur présent lui suffisait.

C'était l'heure du crépuscule. Elle était là, dans son petit salon pompadour. L'atmosphère était imprégnée de l'odeur des violettes et des mimosa disposés dans des coupes.

La flamme d'un feu clair se jouait à l'entour du foyer. Le dernier volume d'un poète à la mode venait de glisser sur ses genoux : elle ne lisait pas, car sa pensée s'en était allée vers le Prieuré, vers son vieux père, tout seul là-bas, et elle se reprochait de ne pas lui avoir écrit assez souvent, assez tendrement. Elle réparerait sa négligence, et ferait, pour lui, un long récit de sa vie de Nice. C'était un de ces moments de vague rêverie qui s'harmonisent si bien avec la fin du jour. Elle n'avait pas voulu que les lampes fussent allumées, et elle en

voulut presque au valet de chambre qui vint lui remettre le courrier. Ce jour-là, il ne se composait que du *Figaro* — que lui importait la politique — et de son journal de modes. Elle regarda distraitement les gravures, puis elle reprit sa songerie. Au bout d'un instant, la portière se souleva de nouveau.

— Toujours seule, s'écria le prince Zinesko. Ah! ma chère petite, vous avez apporté ici toutes les vertus domestiques du Prieuré : la lecture, le travail, la musique; vous vous suffisez admirablement; mais, dites-moi, Marcelle, n'êtes-vous pas désireuse de quitter cette vie d'ermite? Ne vous serait-il pas agréable de voir quelques nouveaux visages?

— Vous savez bien, mon ami, que vous voir suffit à mon bonheur. Que m'importe le reste du genre humain!

Il s'inclina profondément, et lui baisant la main :

— Très flatté, très flatté.

Il se mit à feuilleter le journal de modes.

— Oh! la jolie toilette! Que j'aimerais à vous voir ainsi parée! Ce satin, ces dentelles, ces perles blanches vous rendraient incomparable. Il faudra bien, un jour, nous décider à peupler notre solitude. Je tiens à vous pro-

duire... Si nous donnions une fête?

Et, se faisant câlin, pour mieux obtenir la fin de cette vie monotone :

— Je vous avouerai, en toute franchise, ma bonne petite Marcelle, que j'ai toujours aimé l'éclat, et qu'un peu de bruit ne me déplairait pas. Je ne suis ni poète, ni philosophe, pour vivre dans la retraite. Je reconnais que votre société est exquise; mais, serions-nous séparés en allant un peu dans le monde? Loin de là. Avec quelle fierté je jouirais de vos triomphes; votre beauté vous en assure.

Marcelle eut comme un petit sentiment de froid sur le cœur.

Quoi, déjà parler de retourner dans le tourbillon mondain. Wladimir s'ennuyait donc près d'elle! L'heure avait-elle déjà sonné où l'amour allait décroître? Elle se disait ces choses avec une sorte d'inquiétude et d'étonnement profond. Pourquoi cette lune de miel, qui lui paraissait si délicieuse, ne durerait-elle pas toujours, brillante, argentée, jamais au déclin?

Mais il suffisait au prince d'exprimer un désir pour que ce désir fût un ordre. Dès le lendemain, le prince et la princesse, assis l'un près de l'autre sur les coussins capitonnés de leur landau, commencèrent leurs visites. Bien-

tôt on les leur rendit. On voyait, dans leur grand vestibule dallé de marbre, une coupe de Chine remplie de cartes aux noms barbares; toutes les terminaisons exotiques de la terre. Mais peu de vieux noms bien français. Il y avait une invitation pour un concert chez la princesse Koumiassine, pour un bal chez la comtesse Bragiloff; la richissime Péruviennaise Rosa Soumarès, les conviait à son thé de cinq heures, et la Hongroise, Marsa Lenko, à une fête costumée. Le prince conseilla d'accepter ces invitations. A leur tour, ils voulurent recevoir ces invitations. La villa italienne s'emplit de bruit et de mouvement. Chaque samedi, le prince Zinesko donnait un dîner suivi d'une réunion musicale.

A vrai dire, il dépensait un argent fou; mais il entraînait dans les habitudes du prince de confondre le capital avec le revenu. Est-ce qu'il s'en inquiétait? Il voulait vivre, et non s'assoupir dans une monotone existence. Lui fallait une vie fouettée, activée, éperonnée. La vraie vie mondaine, sans arrêt ni repos, n'aimait que ce capiteux, ce montant, ce pétuel mouvement qui enflérait ses journées.

Parfois, Marcelle s'attristait devant la multitude de ses heures, gaspillées sans profit; mais,

ANGERS. — Nous avons dit que M<sup>me</sup> Démion était accouchée le matin même de l'incendie de la Blancheraie, dans une maison voisine du chantier de M. Rouard. Elle avait été transportée dans une autre maison. Cette malheureuse a succombé dans la journée, par suite de l'émotion qu'elle avait ressentie.

Un rapt à Angers. — Une jeune fille de 16 ans a disparu depuis quelques semaines de la maison de son beau-père, où elle habite. Elle a été enlevée ou détournée par M<sup>me</sup> C..., sa tante, une dame célèbre dans la parfumerie et dans la vie licencieuse. C'est elle qui est la et non le coupable, comme dit un journal. La jeune fille suivait comme externe les cours de l'institution de M<sup>me</sup> Biotteau-Chevrollier, mais elle demeurait chez ses parents, et c'est la famille qu'elle a délaissée pour suivre les séduisants conseils d'une mauvaise parente. (Union de l'Ouest.)

#### LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE ET DE TIR D'ANGERS

Les succès obtenus par la Société de gymnastique et de tir d'Angers au concours de Saint-Nazaire, appelaient une fête permettant à ces intrépides gymnastes de donner à leurs concitoyens la mesure des progrès accomplis. La commission administrative l'a ainsi compris et a décidé que, dans les premiers jours d'octobre, une fête de gymnastique aurait lieu au Cirque-Théâtre et comprendrait le programme complet des mouvements d'ensemble, exercices d'agilité et pyramides humaines, exécutés au concours de Saint-Nazaire et aux fêtes du concours régional de Saumur, où la Société angevine prête son concours le 13 septembre prochain.

La Société de gymnastique et de tir d'Angers, par son groupe de gymnastes classé aux premiers rangs dans une épreuve régionale sérieuse, par ses élèves du cours d'escrime et des cours spéciaux d'instruction théorique et pratique, et par un ensemble de tireurs dont les succès ne sont plus à compter, constitue une véritable école d'instruction militaire préalable.

#### LE CAVALIER FREYMONDEAU

Le Ministre de la guerre a donné l'ordre de surseoir à l'exécution du jugement qui a condamné le cavalier Léon Freymondeau, du 3<sup>e</sup> dragons, à trois ans de prison pour outrages et menaces à l'égard d'un lieutenant du 32<sup>e</sup> de ligne, qui se promenait à cheval dans les prés de la famille du soldat, commune de Saint-Avertin, près Tours.

#### LE CERCUEIL D'AGAR.

Il se passe en ce moment un fait assez étrange. Le corps de M<sup>me</sup> Agar, décédée le 16 août — c'est-à-dire il y a quinze jours — à Mustapha (Algérie), est depuis mardi soir à Paris, à la gare de Lyon, où il stationne dans le han-

gar des marchandises, en attendant que M. Marye, veuf de l'artiste regrettée, vienne le réclamer.

A la gare de Lyon, l'étonnement est grand. La feuille d'expédition est faite au nom de M. Marye, dont on ignore l'adresse à Paris, et qui n'est pas encore venu demander le cercueil.

D'autre part, la stupéfaction n'est pas moins grande à la Comédie-Française. Le comité de ce théâtre a voté une somme de mille francs pour le transfert à Paris du corps de l'ancienne pensionnaire du Théâtre-Français. Cette somme a été envoyée à M. Marye, à Mustapha.

Aucune lettre de faire part n'a été expédiée au comité, qui désirerait cependant pouvoir s'entendre avec M. Marye — dont il ignore, lui aussi, l'adresse actuelle — au sujet des obsèques.

Tout cela semble assez mystérieux.

#### Physionomie probable du mois de septembre 1891

L'événement a encore confirmé mes pronostics fâcheux, ainsi que chacun a pu s'en convaincre un peu partout; je n'insisterai donc pas à ce sujet.

Voici les dates des points astronomiques et celles des perturbations probables pour le mois de septembre :

1<sup>o</sup> Vers les « 1<sup>er</sup>, 2, 3 (??), 4, 5, 6, 7 » ;  
2<sup>o</sup> vers les « 11, 12, 13 (??), 14, 15, 16 » ;  
3<sup>o</sup> vers les « 17, 18, 19 (??), 20, 22, 23, 24, 25 » ;  
4<sup>o</sup> vers les « 28, 29 (??), 30, 31 ».

Les points astronomiques se trouvant groupés, la déclinaison des astres relativement faible et par suite la résultante des forces sidérales importante, les perturbations atmosphériques seront violentes et multipliées, notamment sur les zones du nord et du centre de l'Europe; et particulièrement vers les époques critiques marquées de deux ou trois points d'interrogation, selon l'importance probable des perturbations, cela tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, suivant le mouvement de déclinaison de la lune, lequel mouvement joue le principal rôle dans le mécanisme de l'atmosphère, ainsi que dans celui des marées océaniques.

Des sinistres de toute nature, ainsi que des épidémies, sont encore à redouter... Se prémunir contre.

Les perturbations retardent de un à trois jours pour la France, selon les longitudes ou les latitudes des localités, et de trois à cinq jours pour le reste de l'Europe... Ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Agen, le 24 août 1891. Nick L. d'A.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 30 Août 1891  
Versements de 55 déposants (13 nouveaux), 20,293 fr. ».

Remboursements, 25,843 fr. 99.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

#### Forêts en feu

On écrit de Bordeaux :

« Les forêts qui s'étendent sur les territoires des communes de Saint-Jean-d'Illac, Lanton, le Temple, Saint-Médard-en-Jalles et Martignans, viennent d'être la proie d'un effroyable incendie. Les pins, couvrant une surface de 40 kilomètres carrés, sont détruits; le vent, qui soufflait en tempête, activait le fléau. Les pertes matérielles sont immenses. Une masse d'animaux ont été brûlés.

« Cet incendie a fait plus de victimes qu'on ne pensait tout d'abord : on compte jusqu'ici 40 morts. Les recherches continuent.

« Voici comment s'est déclaré l'incendie : le vent, qui soufflait avec violence, enleva la tourbe dont était recouverte une charbonnière en feu dans la forêt; quelques escarbilles furent projetées dans la brande et l'incendie éclata. Les pins flambèrent avec une rapidité foudroyante et bientôt les flammes s'étendaient sur un front de près de 40 kilomètres.

« Le spectacle était terrifiant; l'air était irrespirable. Un groupe d'ouvriers de l'exploitation Beaumartin, marchand de bois, étaient occupés vers trois heures à combattre le fléau, qui menaçait l'établissement; soudain le vent tourna et rejeta les flammes sur eux; les malheureux, tout à coup enveloppés, se jetèrent à terre instinctivement, la figure dans le sable de la lande, les mains contre la bouche, pour éviter la fumée qui les asphyxiait. Aucun d'eux ne devait plus se relever : on a trouvé leurs cadavres, 4 hommes, 2 femmes et une fillette de 14 ans, atrocement contusionnés, carbonisés. Leur aspect est épouvantable.

« Ailleurs on a découvert un autre cadavre d'homme; plus loin, un neuvième cadavre. Une des victimes, le ventre et les jambes affreusement brûlés, a été transportée à l'hôpital de Bordeaux dans un état désespéré.

« Les obsèques des victimes ont eu lieu hier. Tout le pays est plongé dans la consternation. »

En wagon :

Un mauvais plaisant salue une dame à cheveux blancs assise en face de lui, et lui présentant une pochette en cuir :

— Madame veut-elle me permettre de lui offrir un cigare ?

La dame, très digne :

— Merci, Monsieur, je ne fume que la pipe.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Octobre 1891

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL A, N° 34 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours :

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn,

Et du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

#### Enrayez l'Influenza!

Colonne (Jura), le 22 février 1891. — J'avais une mauvaise digestion, le ventre ballonné, pas d'appétit, une boîte de vos excellentes **Pilules Suisses** m'a complètement guéri. Avec vos **Pilules Suisses** j'ai enrayé aussi l'influenza qui était revenue nous visiter cette année. Je vous autorise à publier ma lettre si vous le jugez à propos.

(Sig. lég.)

HENRY, garde.

#### AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

#### Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

#### L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte  
FOIES GRAS truffés 1 90 —  
— — — — 3 » —  
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon  
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le panier.

son tour, elle fut prise de vertige; et, bientôt, ce fut un tourbillon de fêtes dans lequel l'un et l'autre se complurent follement. Marcelle était si jeune et tout ce train de vie si nouveau pour elle! On l'accueillait avec une grâce dont sa naïve confiance ne savait pas démêler le banal. Quand vinrent les premières feuilles de mars, elle était à l'apogée de sa vie mondaine, et chacun de ses moments était pris dans l'engrenage sans fin des plaisirs de la saison.

#### VII

Marcelle était dans tout l'éclat de sa royauté mondaine. Vêtue d'une toilette de satin bleu pâle, elle se disposait à se rendre à une fête donnée par la comtesse Bragiloff, une grande dame russe passant ses étés à Dinard, ses hivers à Nice. Les réceptions à la villa Bragiloff étaient aussi fastueuses que mêlées. Les salons de la grande dame étaient le rendez-vous d'un monde cosmopolite et bizarre. On y voyait des princes sans apanage, presque sans ressources, qu'on nommait Altesses, et des millionnaires partis de bas étage, qui menaient grand train.

Ce soir-là, la fête devait être particulièrement intéressante : la comtesse Bragiloff réservait une surprise à ses invités.

Le prince et la princesse Zinesko arrivèrent fort tard. Marcelle, débarrassée de ses fourrures par les mains empressées des femmes de chambre, pénétra, au bras du prince, dans le premier salon, meublé avec cette somptuosité composite propre aux grandes installations modernes. La lumière était éblouissante, les éventails palpaient, les bijoux scintillaient, les paroles et les rires se confondaient en une sorte de rumeur indistincte. On venait d'applaudir une jeune fille russe, vraiment remarquable par son talent sur le violoncelle, lorsque l'entrée du prince fit diversion. Tous les yeux se portèrent sur le noble couple, et Wladimir dut être flatté dans sa vanité, car Marcelle était proclamée la plus charmante entre les charmantes. La comtesse Bragiloff s'avança vers les nouveaux venus :

— Chers amis, je désespérais de vous voir. Je vous attendais pour la surprise...

Et, en confidence :

— Nous allons avoir une séance de spiritisme et d'hypnotisme donnée par un jeune Slave, qui se dit en communication directe avec l'âme de la grande Catherine. Ce sera d'un intéressant!... Mais gardez mon secret.

Elle s'animait en parlant, et ses cheveux d'un

blond fauve, ses prunelles brillantes, son visage d'une extrême maigreur lui donnaient un air étrange. Sa toilette sombre faisait ressortir la magnificence de ses bijoux; ses mains, sans cesse agitées d'un mouvement fébrile, étaient chargées de bagues venues directement des régions de l'Oural : les saphirs, les émeraudes et les diamants des châtons étaient énormes.

Elle avait passé, allant porter ses sourires et son secret aux autres invités. Marcelle venait de prendre place près d'une jeune Péruvienne dont la beauté brune contrastait avec sa beauté blonde : elles se faisaient valoir l'une par l'autre; mais la princesse n'y songeait guère. Toute son attention était concentrée sur Wladimir, sur son prince si noble, si magnifique, si grand seigneur. Ah! comme il mettait bien en pratique cet axiome, qu'il aimait à répéter : « L'homme devient riche, il naît élégant. » Grand et svelte, une fleur à la boutonnière, il causait, allant de groupe en groupe. Sans doute, sa conversation était pleine d'attrait, car partout on l'accueillait avec des sourires. Mais elle était aussi ondoyante que chatoyante, cette causerie du prince. Quand les paroles avaient expiré sur ses lèvres, il en restait ce qui reste d'un feu d'artifice éteint : rien de plus.

Et puis, tout à coup, Marcelle, surprise, saisit, sur le visage de Wladimir, une expression d'inquiétude et d'angoisse; elle lui fit un léger signe avec son éventail, voulant savoir la cause de ce trouble subit; mais il ne s'approcha pas d'elle. Si habitué que fût Zinesko à cette maîtrise de soi, qui permet aux mondains de parler leur léger langage avec une dévorante anxiété au fond de l'âme, Wladimir n'avait pu réprimer un sentiment d'effroi.

Ah! pourquoi était-il l'esclave d'un infâme passé, d'un passé qui l'accablait? La présence de cet homme, là, devant lui, était comme une perpétuelle menace; de cet homme dont le regard aigu fouillait dans ses yeux; de cet homme qui le saluait avec un sourire singulier, d'une ironie froide.

La comtesse Bragiloff présentait à ses hôtes le fameux spiritiste, qui se prétendait en communication avec l'âme de la grande Catherine. Marcelle venait de reconnaître Paul Veline, l'exilé.

— C'est un cœur reconnaissant, pensait-elle; comme il remerciait chaleureusement le prince, le jour de notre mariage! Wladimir avait été si généreux!

(A suivre.)

Études de M<sup>e</sup> HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 1,  
et de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

## A VENDRE

Aux enchères publiques  
EN UN SEUL LOT

Sur baisse de mise à prix

En l'étude et par le ministère de  
M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine, commis à cet effet.

UNE

## Maison d'Habitation

Avec toutes ses Circonstances  
et Dépendances

Ecurie, Remise, Hangar, Cour  
et Jardin.

Située à Doué-la-Fontaine,  
rue de la Sirène.

L'ADJUDICATION aura lieu le  
Lundi 28 Septembre 1891, à une  
heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appar-  
tiendra :

Qu'en exécution de deux jugements rendus  
sur requête par le Tribunal civil de Saumur,  
en date des seize juillet et treize août mil  
huit cent quatre-vingt-onze, enregistrés,  
Et aux requêtes, poursuites et diligences  
de :

1<sup>o</sup> M. Alphonse Pineau, négociant en  
vins et liqueurs, demeurant à Doué-la-Fontaine;

2<sup>o</sup> M. Ludovic Proust, expert-comptable,  
demeurant à Saumur ;

Agissant au nom et comme liquidateur  
définitif à liquidation judiciaire dudit sieur  
Pineau ;

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> HENRY  
LECOY, licencié en droit, exerçant près le  
Tribunal civil de Saumur, demeurant dite  
ville, rue Pavée, numéro 1 ;

Il sera, le lundi vingt-huit septembre mil  
huit cent quatre-vingt-onze, à une heure de  
l'après-midi, en l'étude et par le ministère  
de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine,  
commis à cet effet par le jugement  
sus-daté, procédé à la vente aux enchères  
publiques en un lot, au plus offrant et der-  
nier enchérisseur, à l'extinction des feux et  
après les formalités prescrites par la loi, de  
l'immeuble dont la désignation suit :

### DÉSIGNATION

Une maison, située à Doué-la-Fontaine,  
rue de la Sirène, comprenant :

Un corps de bâtiments, donnant sur la  
rue, composé de huit chambres basses,  
grenier au-dessus, couvert en tuiles et en  
ardoises ;

Une vaste cour et un jardin au levant et  
au midi de ce bâtiment ;

Un autre corps de bâtiments au levant de  
la cour, composé d'un vaste magasin, une  
chambre ayant servi de bureau, un autre  
magasin derrière cette chambre, une autre  
chambre servant de laboratoire, deux cham-  
bres à coucher au-dessus du laboratoire et  
du bureau, vaste grenier au-dessus du  
grand magasin ;

Un troisième corps de bâtiments au sud  
de la cour, comprenant remise, hangar,  
écurie et lieux d'aisances ;

Vaste cave en roc régnant sous la cour et  
le jardin ainsi que sous les bâtiments et ter-  
rains de MM. Perrault, Lionet, Gilloire et  
autres ; une cour en carrie à l'entrée de ces  
caves avec descente prenant naissance dans  
la cour haute, pressoir dans l'une des  
caves ;

Le tout en un ensemble porté au plan ca-  
dastal de la commune de Doué sous les  
numéros 1331 P, 1332 P, 1334 P, 1335 P,  
1336 P et 1337 P, de la section D, joignant  
au nord MM. Gilloire et Derouetteau, murs  
mitoyens entre, au levant Madame veuve  
Richard et M. Marchand, murs entre mi-  
toyens, au midi MM. Quinton, Augéard,  
Perinelle et Lionet, murs entre mitoyens, au  
couchant la rue de la Sirène.

MISE A PRIX : 10,000 FR.

Fait et rédigé le présent extrait par  
l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

Saumur, le trentième août mil huit cent  
quatre-vingt-onze.

LECOY.

Enregistré à Saumur, le septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze, f. c.  
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes,  
décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Sau-  
mur, 1, rue Pavée, poursuivant la  
vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à  
Doué-la-Fontaine, rédacteur et  
dépositaire du cahier des charges.

## A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## ENTREPOT

de

## CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

## LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>

Rue Jacob, 56, à Paris

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la *Mode illustrée* publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques ; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc. ; en un mot la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre : seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. —  
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

## Hôtel-Restaurant des Trois-An cres

Ancienne Maison GUÉRINEAU

## LIGNAIS, Succ<sup>r</sup>

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

Étude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à  
Varennes-sous-Montsoreau.

Commune de Varennes

## VENTE

PAR ADJUDICATION

A la Mairie de Varennes, le  
Dimanche 20 Septembre 1891,  
à deux heures de l'après-midi,

## DE 327 PEUPLIERS DITS BOUILLARDS

Complantés sur divers points de la  
commune, et divisés en 6 Lots,

Sur la mise à prix totale de  
1,195 francs.

Voir les placards affichés.

A VENDRE CHIENNE  
Saint-Germain, 3 ans,  
BIEN DRESSÉE. — S'adresser à l'hôtel  
de la Loire, Gennes. (606)

On demande à emprunter  
21,000 francs sur première  
hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande  
une place de garçon de maga-  
sin ; FERAIT DES COURSES.

A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de  
Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année  
des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnelle-  
ment avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles,  
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes  
sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.  
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de  
réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis  
une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Chasseurs, approvisionnez-vous

## à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc,  
de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Baruf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons  
petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM,  
0 fr. 90 et 1 fr. 50

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

## B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes,  
des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

